

2008/286 - Attribution de subventions aux associations d'anciens combattants (Direction du Développement Territorial) (BMO du 09/06/2008, p. 1126)

Rapporteur : Mme HAGUENAUER Evelyne

Mme HAGUENAUER Evelyne, rapporteur : Avis favorable de la Commission, Monsieur le Maire.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix l'amendement présenté par Mme Haguenauer. Que ceux qui sont d'avis de l'adopter le manifestent en levant la main. Avis contraire ? Abstention ?

L'amendement est adopté.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport ainsi amendé. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)